

MAIS INFINIEN  
DEPT LÉCAL  
N° 324  
1934



ORGANE DE L'UNION DÉPARTEMENTALE  
DES SYNDICATS CONFÉDÉRÉS DE LA LOIRE INF<sup>RE</sup>

ACTION. EDUCATION SYNDICALES - DOCUMENTATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :  
Siège Social : BOURSE DU TRAVAIL  
Rue Arsène-Leloup - NANTES

TÉLÉPHONE 145.88  
Abonnement : 5 francs par an  
Paraissant le 6 et le 20 de chaque mois

Rédigé et composé exclusivement par des camarades syndiqués  
La Correspondance doit être adressée  
au Secrétaire de l'Union Départementale

## La C. G. T. organise une vaste action nationale pour renverser la situation économique née de la crise et affranchir la démocratie de la pression de la Banque et de la spéculation

Pour la nationalisation du crédit et la représentation directe de tous les éléments du travail

### AU PEUPLE !

La Confédération Générale du Travail considère que les circonstances imposent avec force un examen rigoureux et sévère de la situation créée au pays par l'impuissance politique devant les problèmes d'après guerre.

Un chômage, total pour les uns, partiel pour les autres, frappe les travailleurs et s'accompagne de massives réductions de salaires.

Toute la jeune génération, impatiente de travail et d'activité, trouve devant elle les portes closes.

Les petits commerçants sont conduits à la faillite par la paralysie des affaires, le poids de la fiscalité et la charge insupportable des baux et des engagements souscrits à une période de facilité.

Les agriculteurs sont menacés, par la baisse des denrées agricoles et la mévente, d'un retour à la misérable condition qu'ils connaissaient avant guerre.

Les épargnants restent soumis à l'odieuse trafic des banquiers sans scrupule et des affairistes qui, par leurs spéculations et leurs escroqueries impunies, s'approprient le fruit de leur travail.

Il résulte déjà de cette situation un avilissement croissant de la condition matérielle et morale des travailleurs intellectuels et manuels et, plus généralement, de toute la partie réellement active du pays. Le pouvoir d'achat des masses consommatrices va diminuant sans cesse.

Le cataclysme économique engendre nécessairement une crise budgétaire et sociale.

La crise budgétaire et sociale ouvre la crise politique, qui se traduit par l'impuissance des formations politiques.

Enfin, la crise politique, avec son cortège de démoralisation, de scandales, de corruption, ouvre la voie à la crise de régime.

Jusqu'à ce jour, qu'a-t-on fait dans notre pays pour redresser cette situation ?

Rien, parce que la Banque interdit toute action qui ne correspond pas à son intérêt propre, parce que certaine presse, instrument de soutien des grands privilèges que détiennent banques et congrégations économiques, abdique son rôle d'information véridique.

Les privilégiés exploitent les inquiétudes et les colères justifiées de l'opinion pour détourner les aspirations populaires qui exigent que toutes dispositions soient prises sans délai pour combattre les conséquences meurtrières de la crise dans le respect des libertés publiques, de la démocratie, du progrès et de la justice sociale.

La C. G. T. déclare que, pour triompher de ses ennemis, la démocratie doit agir sans délai. Elle doit rénover ses méthodes et ses mœurs pour enlever aux factieux tout espoir d'instaurer la sauvagerie du fascisme et de l'hitlérisme dans notre pays.

Elle doit provoquer un renversement complet de la situation économique par une série de réformes conduites sans faiblesse et sans peur de porter atteinte aux privilèges sociaux.

L'Etat ne doit pas servir à renflouer les banqueroutiers et à combler les déficits des grandes entreprises dont les filiales enrichissent les administrateurs incapables.

Les pouvoirs publics ont un devoir : administrer la chose publique pour satisfaire à l'intérêt collectif.

La C. G. T. déclare que l'action réparatrice pour lutter contre les intérêts particuliers et faire prédominer l'intérêt de la collectivité doit comporter les premières mesures ci-après :

- Remploi des chômeurs par la réduction du temps de travail ;
- Stimulation de l'activité industrielle par la mise en œuvre de grands travaux d'intérêt public ;
- Institution de salaires minima par industrie ;
- Fixation de prix rémunérateurs pour les produits agricoles ;
- Nationalisation du crédit et contrôle des banques ;
- Contrôle effectif immédiat des industries-clés par les représentants de la collectivité et des salariés ;
- Introduction dans les rouages constitutionnels d'un organisme économique doté de pouvoirs lui permettant de coordonner la production et la consommation et de contrôler les différentes activités économiques ;
- Réforme administrative et fiscale.

On ne sortira du chaos actuel que par la renaissance de la confiance dans le travail.

La démocratie ne doit plus être le règne d'une oligarchie ploutocratique. Elle ne doit plus être asservie ou menacée par les grands intérêts particuliers. Sa raison d'être est la justice sociale.

Aux travailleurs, au peuple tout entier, la Confédération Générale du Travail demande d'appuyer ce programme de défense active de la liberté et de rénovation économique, et de l'aider à le réaliser.

LA CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DU TRAVAIL.



### Pauvre excuse

Décidément, la politique est malfaisante. Il lui restait un tour à nous jouer : c'est fait depuis qu'elle a fourni aux non grévistes du 12 Février un vague prétexte d'inaction toute peureuse. La politique ! Voilà un mot que l'Académie devrait bien revoir et définir. Ça ne ferait pas de mal aux Académiciens eux-mêmes. Et je vous fiche un billet que cela rendrait un signalé service à pas mal de syndiqués.

— Moi, m'a dit un copain qui, pourtant, n'est pas mauvais bougre, je n'ai pas marché le 12 Février. Ce mouvement n'avait aucun rapport avec nos revendications. C'était de la politique.

— De la politique ? Mais, mon pauvre vieux, j'en ai soupé bien plus que toi de ce que tu appelles la " politique ". J'ai quitté tous les partis, tandis que...

— Tu veux dire que je suis encore inscrit à un parti. C'est vrai. Je n'en considère pas moins que la C. G. T. ne doit pas faire de politique. Elle en a fait le 12 Février.

— De plus en plus fort ! Explique toi.

Voyons ! Tu sais bien que les émeutes de Paris ont été le fait des partis de droite. Pourquoi voudrais-tu, qu'en ma qualité de syndiqué, je fus obligé de me classer à gauche ?

— Gauche, droite... tu en en es là ? Ces formules de parade républicainne suffisent donc à ta conscience civique ? Sache bien que l'émeute du 6 Février visait, à travers le scandale exploité, à l'instauration de la dictature, la pire : celle de la morgue aristocratique alliée au grand capitalisme, celui-là même.

— Mais non ! Les manifestants étaient pour l'Union Nationale et le châtiement des coupables de l'affaire Stavisky. Les coupables, je n'entends pas les couvrir ; l'Union Nationale je la combattrai peut être en tant que citoyen, mais sans recourir à la grève.

— Enfin, tranchons le mot : es tu républicain ?

— Plus que toi, peut être. Je ne te permets pas... Avec toi on ne peut jamais discuter sans...

— Calme-toi, et ne joue pas les naïfs. Je te sais plus avisé que cela. Je te donne acte de ton républicanisme. Tu admets donc, qu'au mépris du suffrage universel et de la majorité parlementaire, deux gouvernements se retirent devant des agitateurs ennemis du régime. Tu ne t'émeus pas au spectacle d'une minorité agissante montant le coup à de braves gens, profitant des scandales pour assouvir sa haine de la République et tenter le coup de force qui doit la jeter bas. Tu oublies que la « manifestation » de la Concorde a coïncidé avec un mot d'ordre d'alerte générale reçu par toutes les organisations factieuses de province...

— Est-ce ma faute si les Gouvernements ont manœuvré comme des pieds ?

— Sans doute pas. Mais laisse moi poursuivre : tu ne te demandes pas, toi, pourtant malin les jours où l'on ne fait pas grève — qu'il pouvait bien y avoir derrière ces émeutiers... Un simple coup d'œil sur les journaux dits « d'information » aurait suffi à discerner en cette affaire le rôle des Finaly, de Wendel, et autres compères du Comité des Forges, de la Banque, du Capital, de tous ces requins emportés par le torrent de la crise et qui cherchent à le remonter, ou par le Pouvoir, ou par la guerre. Vas-tu me dire qu'avec

## Les assureurs... et la crise

Où l'on s'aperçoit que la loi du 9 Avril 1898 qui règle les accidents du travail, si elle n'apporte pas à la classe ouvrière tout ce qu'elle devrait et doit en attendre, profite largement aux Compagnies d'Assurances.

Un rapport, publié au Journal Officiel du 24 novembre 1933 par les soins du Ministère du Travail, nous apprend, tout d'abord, que pendant les 3 années 1929, 1930 et 1931, 10 nouvelles sociétés se sont constituées pour pratiquer l'assurance contre les accidents du Travail. En tout, 130 sociétés pratiquent actuellement ce commerce, alors qu'en 1920 on n'en comptait que 64. La progression est remarquable et donne à penser que l'exploitation est bonne.

Voyons quelques chiffres.

En 1929 les assureurs ont encaissé 1 milliard 637 millions de primes.

En 1930, 1 milliard 857 millions et enfin en 1931, 1 milliard 857 millions également.

Examinons maintenant ce que ces mêmes assureurs ont dû déboursier pour faire face à leur contrats.

En 1929, un milliard 96 millions

En 1930, un milliard 259 millions

En 1931, un milliard 827 millions

Soit une différence qui reste entre les mains des assureurs de

539 millions en 1929

576 millions en 1930

558 millions en 1931

Oh ! sans doute, tout n'est pas bénéfice puisqu'aussi bien il a fallu prélever les frais d'administration.

Mais les chiffres que nous citons ont été dans une certaine mesure fournis par les Compagnies elles-mêmes et on peut admettre sans exagérer que le bénéfice réalisé par elles doit être bien près du milliard pour les trois années précitées.

Cela donne à réfléchir !

On peut penser, en effet, que le taux des primes prélevées par les Compagnies sur le patronat assuré est trop élevé, ou bien que les indemnités journalières payées aux ouvriers accidentés sont insuffisantes et qu'ainsi la loi du 9 Avril 1898 appelle une refonte et des améliorations.

Nous en tirerons une autre conclusion. On monte parfois en épingle dans la grande presse à gages, le fait de quelques simulateurs ou profiteurs de la loi.

Que cette presse vertueuse signale donc les bénéfices scandaleux, le mot n'est pas trop fort que réalisent sur la misère humaine les Compagnies d'Assurances, contre les accidents du travail.

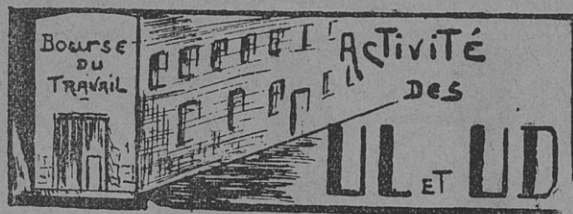
Une bastille moderne : la Presse. Le peuple se doit de l'abattre comme il a abattu la forteresse royale.

ces gaillards-là les libertés n'étaient point en jeu, ni directement menacées les revendications matérielles elles-mêmes ?

— Tu m'abrutis. Entre nous, le chef de service et ma femme m'ont peut être bourré le crâne...

— Entre nous ? Très bien. Je vais confier ça aux lecteurs du Réveil. Ainsi, pourrions-nous, tout-à-fait en famille, tirer la leçon de cette histoire vécue.

RÉVEIL SYNDICALISTE.



## Activité de l'U. D.

### Une réunion chez nos camarades métallurgistes

Le Syndicat Confédéré des Métaux organisait une réunion générale d'information et de propagande le dimanche 25 février, à 9 h. 30, avec le concours de *Médori*, de la Fédération des Fonctionnaires et de *Chevalme*, de la Fédération des Métaux. C'est en grand nombre que les métallurgistes ont répondu à l'appel. *Rouaud* présida, assisté de *Jean*, des Fonderies et de *Dréan*, des Bagnolles.

Après une brève allocution de *Rouaud* qui précise le but de cette réunion, *Péneau*, secrétaire de l'U. D., souligne le rôle actuel de tous les travailleurs en face des événements qui viennent de s'écouler. Son intervention est un appel à la solidarité et au dévouement de tous les travailleurs pour la défense des libertés menacées, pour qu'ils entreprennent en accord avec les militants un gros effort de propagande pour la diffusion du programme constructif ébauché par le Conseil National de la C. G. T. Il indique les différentes mesures envisagées par le C. C. N. en Mars et en Avril, tant en province qu'à Paris. Il compte sur tous pour accomplir cette tâche indispensable et pour épauler la campagne d'action prévue.

*Médori* lui succède et dès le début dissipe certaines appréhensions. Un milieu essentiellement ouvrier comme celui-ci n'est pas étranger à un fonctionnaire syndicaliste. N'y a-t-il pas un seul syndicalisme et celui-ci ne doit-il pas rallier l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient intellectuels ou manuels ? Le syndicalisme tend en un unique effort, celui de la libération du travail. D'ailleurs, nous avons le droit de dire que le bon sens, la justesse des pensées, des conceptions morales sont venus de la classe ouvrière organisée. Le mot de Jaurès est toujours vrai : l'Harmonie des efforts peut suppléer à l'absence de génie.

Mais pourquoi les fonctionnaires se sont lancés dans cette idée syndicaliste ? C'est, qu'ils ont senti, que le mot Etat, grand distributeur de profits individuels, à la solde des puissances d'argent leur plaçait dans la même situation que leurs camarades ouvriers ; comme eux ils ont un même patron : l'industriel, le banquier, les congrégations économiques. Il y a, en effet, une identité de situation chez les ouvriers et les fonctionnaires quant aux mesures édictées ou la notion du dividende — gratification au capital oisif — reste inattaquable.

*Médori* donne ensuite un aperçu de la politique douanière, de hauts tarifs, que complique un système de contingentements et précise cette guerre économique entre pays.

Il rappelle l'attitude prise par le Congrès, l'attitude de combat envers les Assurances Sociales et la semaine de 40 heures ; l'industrie française périlite, n'exporte plus et alors on projette de réduire les salaires pour tenir.

Il en vient ensuite à l'émeute du 6 février, émeute des dupes. Le Comité des Forges, des Houillères, le banquier Finaly l'épaulaient, car il ne s'agissait rien de moins que de s'emparer des leviers de commande, de mettre la main sur le Parlement pour exercer une pression effective sur la classe ouvrière.

Dites-vous bien qu'il n'y a qu'un syndicalisme et que fonctionnaires et ouvriers égalent travailleurs ; que nous avons les uns et les autres un même objectif : résoudre ce problème économique, dresser un programme de revendications démocratiques où, dans notre société, le travail puisse être enfin représenté sur le même pied d'égalité que le capital.

*Chevalme* exprime sa satisfaction de voir ce jour rassemblé un grand nombre de camarades de la métallurgie ; il fait un historique des différentes délibérations de la C. A. de la C. G. T. qui conduisirent à la grève générale. Nous marquons, je ne vous le cache pas, quelques appréhensions, quant à la réussite du mouvement, mais elles furent bien vite dissipées par les rassurantes nouvelles que nous recevions des unions locales et départementales. Notre action ne peut s'arrêter là... Devant la puissance patronale, le chômage grandissant, les réductions de salaires entreprises, les dangers persistants nés de la crise, nous nous devons de redoubler d'activité, de nous organiser plus sérieusement si nous voulons définitivement mettre un terme à la guerre économique qui nous conduit à la guerre tout court, résoudre la crise économique qui a engendré une crise financière, une crise politique et sociale sans précédent. Les responsables de ce chaos ? Ceux qui exploitent le travail, s'efforcent de maintenir leurs privilèges par tous les moyens. Ils veulent restaurer l'autorité du capitalisme et, avec le concours d'une presse servile, ils aident au fascisme. Par plusieurs exemples, il montre le rôle de la presse, dont le plus typique est l'exploitation du scandale des Bons de Bayonne ; il indique les différentes phases d'une action qui se termina par l'affaire du 6 février, le coup de force fomenté par les Croix de feu et les tribunaux d'Action Française.

La police bienveillante au plus haut degré laissait se dérouler toutes ces manifestations de rues des Camelots du Roi. Une organisation d'anciens combattants se joignit à l'émeute et je voudrais alors que sur ce point, tous nos camarades ouvriers qui sont aussi tous d'anciens combattants prennent fermement position.

Nous avons vécu à la C. A. des heures pénibles ; les événements nous les vivions au jour le jour, heure par heure, prêts à la riposte. Certains ont pu déclarer que la grève générale fut tardive ; il était utile après l'assurance que l'émeute était enrayée qu'un maximum de dispositions soient prises pour que le mouvement réussisse.

Nous aurons, sans nul doute, à revivre de nouvelles difficultés, il nous faut donc nous organiser, canaliser et gagner l'opinion publique, dresser un plan économique, financier, diffuser amplement

## Echos de la Grève Générale

### Dans les Cuirs et Peaux.

Camarades de la Maison Lemoine, c'est avec satisfaction que j'ai constaté que vous aviez répondu avec ensemble à l'appel de la C. G. T., que vous aviez compris votre devoir de classe. J'espère, que vous n'en resterez pas là, que vous viendrez grossir les rangs de notre organisation. Je fais appel, à tous ceux qui ont compris la situation critique de ces derniers temps pour qu'ils se rallient à nous pour défendre nos libertés menacées et nos conditions d'existence.

Mon appel ne s'adresse pas aux "jaunes", femmes et hommes qui se sont présentés à l'usine le 12 et qui furent renvoyés, par la Direction, chez eux. Inutile et vous le comprenez, que nous ayons parmi nous : le "courtaud" tout rond, à la jambe de bois et la "grande gueule" de piqueuse ! En vérité, tristes personnages.

La Maison Lenoir, possède un directeur à poigne, paraît-il. Je lui fais savoir, lui qui affirme « que 300 manifestants ne lui font pas peur ! » qu'à la prochaine occasion qui ne sera, sans doute pas très éloignée, il suffira d'un nombre restreint de Nantais pour qu'il compte à la porte de son usine, les rentrées de camarades. Tout se passera sans bruit.

Vous croyez-vous Monsieur Jasser à Belleville ?

Camarades, rejoignez "le Syndicat des Cuirs et Peaux" pour défendre vos droits au travail, votre liberté, vos salaires... et venez en nombre à la prochaine réunion de l'organisation.

A. LOYER,  
Secrétaire du Syndicat des Cuirs et Peaux.

### Dans le Personnel de l'Usine à Gaz de Saint-Nazaire.

Nous apprenons avec stupéfaction que les Compagnies Réunies de Gaz et d'Electricité, auxquelles appartient l'Usine à Gaz de Saint-Nazaire, ont fait parvenir le communiqué suivant à la Direction Locale :

« En raison des circonstances, le Conseil d'administration de la Compagnie a décidé de ne prendre aucune sanction envers les ouvriers et employés qui ne se sont pas présentés à leur travail le 12 Février.

Par contre, il a décidé d'accorder une journée supplémentaire de congé payé à tous ceux qui ont effectué leur travail et qui représente d'ailleurs la presque totalité du personnel.

Un administrateur délégué :  
G. VAUTIER.

Puis, suit la signature du Directeur Local :  
ILLISIBLE.

Le Personnel du Gaz, réuni en Assemblée Générale, a tenu comme bien l'on pense à rectifier cette insertion et à mettre les choses au point dans un communiqué adressé à la Direction locale et dont voici copie :

#### ORDRE DU JOUR :

« Le personnel syndiqué de l'exploitation du Gaz de Saint-Nazaire, réuni en Assemblée Générale, à la Bourse du Travail, le Mercredi 28 Février 1934.

« Après avoir entendu les explications données par le Secrétaire au sujet de la circulaire apposée dans divers endroits de l'usine et des faits qui l'ont motivé, déclare :

« 1° Qu'il ne pouvait être question de prendre des sanctions contre le personnel n'ayant pas travaillé le 12 Février pour les raisons qui suivent :

« Le personnel conscient des responsabilités qui lui incombent et pour ne pas laisser souffrir par sa faute, des enfants, des malades et des vieillards du fait de manque de gaz, avait décidé de laisser un homme par quart pour ne pas laisser tomber les fours, une équipe de trois chauffeurs pour la nuit, plus un surveillant à la fabrication et aux machines.

« Tout ceci, après avoir prévenu le Directeur Local afin qu'il prenne ses précautions et promesse d'ailleurs de celui-ci qu'il ne serait prise aucune sanction.

« 2° Que, quant à la journée supplémentaire de congé payé octroyée à ceux qui ont effectué leur travail (mais qui avaient été désignés à l'Assemblée Générale du 10 Février), les camarades syndiqués ont décidé d'en faire le meilleur usage avec le montant de celle-ci.

« C'est-à-dire, de le distribuer à nos chômeurs. »  
Les syndiqués se séparent aux cris de :  
" Vive le Syndicat ", " Vive la Fédération de l'Eclairage ", " Vive la C. G. T. "

Pour le Syndicat :  
Le Secrétaire, P. RICHARD.

P. S. — Nous laissons le soin à ceux qui nous liront, d'apprécier s'il est exact, que la presque totalité du personnel a travaillé.

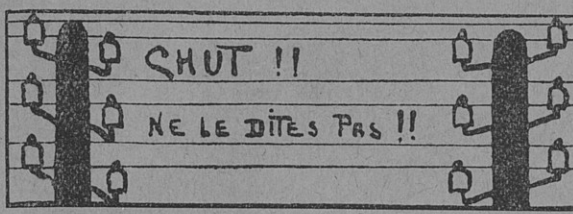
Ce n'est pas l'argumentation qui nous sera opposée, qui jettera la division, tant recherchée, dans nos rangs.

les idées générales qui sont à la base des travaux que nous avons entrepris à la C. G. T.

Pour cela, il nous faut le concours moral et matériel de tous. Nous vous demandons de nous aider pécuniairement, de faire que les réunions départementales, régionales auxquelles vous serez appelés à assister d'ici peu, soient fructueuses en résultats. Nous montrerons dans les jours qui vont suivre que la classe ouvrière, seule à conserver son sang-froid, est capable de mettre sur pied un plan général d'économie et de le défendre.

Il termine par quelques paroles en faveur de l'unité : notre désir est de rassembler tous les travailleurs mais, qu'on le sache bien, nous ne nous préterons à aucune manœuvre qui dissocie l'organisation. Dans la C. G. T. tous les travailleurs ont leur place ; ils viendront à nous pour réaliser et nous aider à réaliser.

Après quelques mots de *Rouaud* qui remercie les deux orateurs, de *Péneau* qui détruit des affirmations mensongères des unitaires sur les A. S., la séance est levée aux cris de " Vive la C. G. T. "



Lors des excédents budgétaires en 1928 et en 1929 il n'y avait pas un impôt — hormis ceux qui s'appliquent directement aux consommateurs — dont les producteurs, financiers ou commerçants ne réclamaient impérativement l'allègement, sinon la suppression.

Le consommateur seul restait muet et pourtant, aujourd'hui comme hier, il supporte la charge intégrale de tous les impôts.

En 1931-1932 des camarades syndicalistes exposèrent dans le département, en de multiples réunions, le point de vue des travailleurs. Ils disaient que, malgré les dégrèvements massifs (6 milliards) la vie était toujours chère, et dénonçaient la rapacité de milliers d'intermédiaires dont les agissements faisaient enfler démesurément les prix. Comme *M. Maurice Prax* l'écrivait dans *Le Petit Parisien*, ils soutenaient ardemment cette thèse : « Il y a entre la production et la consommation un souterrain. Tout ce que le paysan et l'industriel produisent, tout ce que vend le commerçant, tout ce que le consommateur achète passe sous un mystérieux tunnel creusé par les intermédiaires, le producteur ne profite pas de cette hausse indécrite... le commerçant se voit paralysé par cette hausse qui arrête les achats. Par cette hausse le consommateur est purement et simplement anéanti. Si l'on n'éclairait pas un peu ce tunnel de la vie chère, on ne fera rien, rien pour le commerçant, rien pour le producteur, rien pour le consommateur... »

Contre nos camarades, la ligue des contribuables se dressait à l'époque comme elle se dresse aujourd'hui encore pour appuyer une certaine déflation. Mais nous avons confiance, avec le temps et les faits nous finirons par avoir raison.

Dans une conférence faite récemment dans la salle d'une bibliothèque populaire de l'est de la ville, sur un sujet d'art, le conférencier, professeur d'une école des Beaux-Arts de notre ville et conservateur d'un de nos musées, s'est avisé de dire, en voulant expliquer que l'art pouvait intervenir jusque dans les faits sociaux, que si l'on développait chez le peuple des campagnes le sens de la beauté de la nature, il ne chercherait pas tant à venir dans les villes : « remplies de fonctionnaires, de soldats et de machines. »

On pourrait épiloguer sur chaque élément de ces assemblages un peu singulier à propos de ce que peut faire, dans une ville, l'ennui non pas seulement d'un campagnard, mais aussi d'un artiste — car il paraît y avoir eu un peu transposition.

Nous pouvons nous contenter, en ce qui nous concerne, de nous demander pour l'instant ce que les fonctionnaires ont pu faire à notre conférencier, très intéressant par ailleurs dans sa partie, qui a lui-même des fonctions dépendant d'une collectivité.

En France, le montant total des salaires du personnel industriel et agricole diminue dans des proportions effrayantes. En 1931 ces salaires se montaient approximativement (si nous en croyons le *Journal l'Usine*, organe patronal) à 82 milliards 230 millions ; en 1932 ils sont tombés à 73 milliards 660 millions ; en 1933 ils n'atteindront pas 70 milliards...

En deux ans, le pouvoir d'achat de millions de français se trouve réduit de plus de 10 milliards.

Commerçants, ne soyez plus étonnés du marasme de vos affaires.

Diminuer le train de vie de l'Etat c'est, pour le journal *Le Matin* ou pour la Ligue des Contribuables pousser à la déflation des traitements. Mais, lorsque l'Etat vient au secours de ces fonctionnaires nouveau genre : le banquier, l'armateur, l'industriel, qu'il les renfloue, les subventionne ou les protège, on se garde bien dans ces milieux de protester.

Lors des émeutes du 6 février et des diverses manifestations de rues qui les précédèrent, tous les chefs de bandes fascistes de province recevaient des instructions en style militaire où les mots **objectif**, **manœuvres**, figuraient. Le jour J et l'heure H, pour renverser le régime et porter atteinte aux libertés fut soigneusement indiqué.

Quelques jours plus tard, le 12, la grève générale répondait à ces... **grandes manœuvres** !... Mais, camarades, gardons-nous cependant et unissons-nous plus étroitement.

Un de mes amis a reçu ces jours derniers dans une même enveloppe plusieurs prospectus émanant du **Groupe de Défense des Contribuables de Nantes et Banlieue** et du **Groupe Local de l'Action Française**. J'ai toujours pensé, malgré les dénégations des chefs de la Ligue des Contribuables qu'il y avait entre eux et les Camelots du Roi un lien qui les unissait. Ce lien, se trouve être : « **Le manifeste du Duc de Guise** ! »

La défense des Contribuables consiste en somme à se rallier au principe monarchique. Il était utile de le mentionner.



### Ceux qui comprennent

Le véritable prolétariat comporte plus de classes en vérité que celles qui ont accepté de se ranger sous ce vocable.

C'est l'apport de ces retardataires, et la fonction de ces courants divers qui permettra le commencement d'une ère marquant beaucoup plus de différence que n'importe quelle autre au cours de l'histoire des peuples à travers tous les siècles passés.

C'est à retarder cette fonction, avec l'illusion que ce retard sera un empêchement définitif, que s'emploie une incompréhensible bourgeoisie.

Ces lignes, tirées d'un article de *l'Eveil de l'Ouest*, méritent reproduction. C'est bien, en effet, la petite bourgeoisie libérale qui compromet, par son indifférence, le mouvement de progrès social dans notre pays. Nous avons la haine des réactionnaires. La petite bourgeoisie conservatrice a sûrement leur dédain...

### Pleins pouvoirs

Bien certain de rencontrer en cela l'approbation des « Français moyens » chers à M. Herriot, le Parlement a consenti à M. Doumergue, au mépris de la Constitution, les pleins pouvoirs qu'il réclamait. Qu'en fera-t-il ? *Le Peuple* écrit à ce sujet :

Il faut s'attendre à une violente offensive contre les lois sociales, bien que, il nous faut le rappeler sans cesse, celles-ci ne pèsent pas si lourdement sur le budget. Ce n'est que par une interprétation jésuitique qu'on impute par exemple aux assurances sociales le versement de 540 millions qui est fait à la Caisse générale de garantie. On oublie trop qu'en compensation de cette somme les assurances sociales ont pris à leur charge les droits acquis par les anciens assurés à la loi sur les retraites ouvrières et paysannes, en application de laquelle l'Etat a encaissé et englouti des cotisations multiples pendant des années.

Certes. Mais la vérité, le droit, ne sont pas cotés en Bourse. Préparons nous à nous défendre.

### Un cri d'alarme tardif

M. Jean Louis Martin vient de découvrir la vétusté de nos administrations financières. Il écrit dans *Le Phare* :

Une revue spéciale destinée à des fonctionnaires du Trésor jette un cri d'alarme et démontre qu'il est urgent de remettre de l'ordre dans la comptabilité de l'Etat en même temps que de la clarté dans la gestion des Finances publiques.

Trésoreries, perceptions, Contributions, Enregistrement, toutes ces administrations sont débordées. Les employés sont submergés par les textes confus et contradictoires. Ils sont perdus. Ils nagent. Ils pataugent.

Pour comble, ils sont tirillés dans tous les sens par des élus qui ne se contentent pas d'envahir les Parquets, et les Cabinets de juges d'instruction, mais harcèlent tous les fonctionnaires d'interventions.

Il y a belle lurette, Monsieur Martin, que les syndicats de fonctionnaires ont dénoncé le mal dont vous voilà tout ému. La haute Administration des Finances a toujours fait la sourde oreille... Aujourd'hui, elle semble marquer, avec vous-même, un zèle excessif... Car, enfin, la Comptabilité Publique est tout de même claire et propre. Si la comptabilité des Banques l'était autant !

Le plus curieux c'est que, le même jour, *Le Phare* et *l'Ouest-Eclair* ont publié sur ce même sujet, le même article alarmiste. Un peu d'eau au moulin fasciste, c'est tout ce qu'apportent, en guise de réformes, ces réformateurs d'occasion.

### Pêcheurs en eau trouble

De *l'Œuvre*, ces lignes pleines de bon sens et de saine raison :

Personne, sauf les pêcheurs en eau trouble, n'a intérêt à voir se prolonger l'effervescence et l'inquiétude des esprits. Quant à l'intérêt national, il est d'abord dans le nettoyage. Mais il exige aussi que la rubrique des scandales puisse, justice faite, ne plus tenir dans la presse française la place qu'elle occupe aujourd'hui. A cet étalage, notre prestige et notre influence ne gagnent rien. Il est même difficile de calculer ce qu'il leur fait perdre.

Il ne s'agit pas de tirer sur lui un pudique et illusoire rideau.

Il s'agit de donner un grand coup de balai.

Mais rapide.

D'accord. Seulement la presse française (?) ne prend pas le chemin de l'apaisement. Tout au contraire !

### Presse boutiquière

Le *Peuple* dénonce en ces termes excellents, l'attitude des faiseurs « d'opinion » :

La presse déchaînée entretient volontairement ou non ce malaise. Chaque journaliste fait effort pour paraître mieux informé que son confrère. On fait écho aux bruits les plus incohérents. Ne comprend-on pas en haut lieu qu'il serait nécessaire de freiner cette folie de la fausse information ou du grossissement ou de la déformation systématiques ? Des communiqués officiels, disant ce qui peut être dit sans gêner les enquêtes en cours, démentant ce qui est faux, seraient infiniment utiles pour l'information des gens qui entendent, dans ce débordement inouï, conserver leur sang-froid et ne se faire une opinion que sur des bases éprouvées.

Le gouvernement, qui ne saurait avoir intérêt à un affolement de la population, devrait y réfléchir.

Le gouvernement ? Hum ! Une idée : Mettons d'urgence le problème vital de la presse à l'ordre du jour des travaux confédéraux. Et organisons le boycottage de tous les journaux vendus au

## Les Assurances Sociales et les diffamations communistes

Une violente campagne a été poursuivie ces temps derniers par les éléments unitaires contre plusieurs de nos camarades qui sont à l'administration des caisses d'assurances sociales dans la région parisienne.

Il est utile que tous nos camarades soient renseignés afin de ne pas laisser sans réplique les fausses allégations des adversaires du mouvement ouvrier et de ne pas laisser diffamer des camarades qui, jusqu'à ce jour et, par souci de dignité, n'ont pas répondu aux calomnies dont ils sont l'objet.

### 1° Raisons de la campagne communiste.

Les unitaires attendaient des élections à la date du 3 décembre pour la constitution des Conseils d'Administration définitifs des caisses départementales d'A. S. Ils cherchaient à s'emparer de la direction des caisses départementales et, suivant les instructions données par le 7<sup>e</sup> Congrès de la C. G. T. U., ils commencèrent une violente campagne attaquant "les chefs confédérés", dans différents meetings tenus dans la région parisienne. Cette campagne doit se poursuivre avec plus d'acharnement et plus particulièrement en province, disaient-ils, car il apparaît que tout l'actif syndical n'est pas mobilisé sur ce problème des A. S.

Ainsi, après avoir erré dans les plus lamentables contradictions au moment de la discussion, puis de l'application de la loi sur les A. S., après avoir été impuissants à construire, il apparaît nettement que les unitaires ne seraient pas fâchés de pouvoir profiter du travail d'autrui, en s'installant à la tête des organisations d'A. S. constituées sans eux et malgré eux.

### 2° Le caractère de la campagne.

Déshonorer les "chefs réformistes", en prenant prétexte de tous les scandales ou prétendus scandales dont on parle au sujet des A. S. La "Vie Ouvrière" et l'"Humanité" copient une méthode, en l'accentuant, inaugurée par "La Liberté" de Camille Aymard et la Victoire de Gustave Hervé.

Cette campagne n'est qu'une opération politique destinée à atteindre dans leur honorabilité les militants de la C. G. T.

### 3° Procédés mis en œuvre.

a) Une bonne partie de l'Etat-major de la C. G. T. est à la direction de la Caisse Interdépartmentale, disent-ils. Les militants confédérés sont donc les maîtres absolus et, tout ce qui s'y passe est de leur fait.

En fait, les unitaires peuvent-ils oublier que dans la Seine comme dans les autres départements, les représentants ouvriers sont numériquement en minorité et qu'ils ont fait de leur mieux. Honnêtement, on ne peut leur imputer la responsabilité exclusive de toute la gestion.

b) Les administrateurs ouvriers, affirment les unitaires, touchent de princiers appointements, voire des jetons de présence...

Un peu de bonne foi, de connaissance de la loi des A. S. aurait permis de rappeler aux unitaires qu'il y a dans cette loi un article 29 qui dit : les caisses ne peuvent, en aucun cas, allouer un traitement à leurs fondateurs et administrateurs.

Jetons de présence ! Parlons-en ? Le Conseil d'Administration se réunit tous les deux ou trois mois et ces jetons représentent 20 francs pour le Comité de Direction et 30 francs pour le Conseil d'Administration.

c) La campagne communiste rend responsable nos camarades de tous les scandales, par exemple : Les 8 millions de Citroën ! comme si les unitaires pouvaient ignorer la campagne menée par Le Peuple et le bulletin ouvrier des A. S. contre les escroqueries patronales.

La Renaissance sanitaire que les unitaires disent être gérée par les A. S. lorsqu'elle est œuvre mutualiste.

L'immeuble de la place Vauban.  
Les bons de Bayonne....., etc.

Ainsi, par toute une série de confusions voulues, de contre vérités systématiques, de mensonges maintes fois répétés, on s'efforce dans les milieux unitaires à déshonorer les "chefs réformistes". Mais tous nos camarades ne seront pas dupes de pareilles campagnes, et jugeront, comme il convient, les procédés de polémique employés par les unitaires dont le moins, que nous puissions dire, est qu'ils ont atteint les plus extrêmes limites de la diffamation.

grand capitalisme, feuilles immondes où les plumes fouillent le scandale démolissant, comme le bec du corbeau la charogne. La grève de la lecture, voilà ce qu'il faudrait.

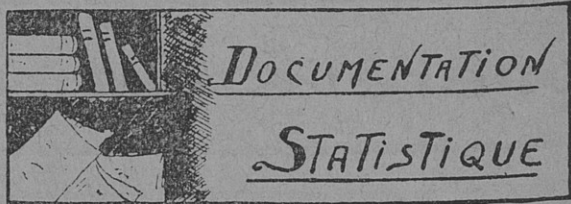
### Une explication

Le Petit Bara imprime, dans un de ses récents numéros, la remarque suivante :

Si l'affaire Stavisky a pour but de détourner l'attention du public de la catastrophe de Lagny, ces deux affaires se produisent juste au moment où notre gouvernement est invité par Hitler à des conversations directes qui pourraient bien être de la plus haute importance.

N'y aurait-il pas aussi un rapport ?  
Peut être...

Eh, oui ! peut être. Il est vrai que de Wendel et Schneider auront toujours la ressource de se réhabiliter : dès le premier jour de la prochaine dernière, leurs journaux, tirés sur papier tricolore, chanteront les vertus de l'union Sacrée...



CHANTIERS COOPÉRATIFS du 10 Février 1934, sous la signature de Georges Valois.

Nous extrayons de cette feuille périodique un passage éditant sur nos Maîtres : les Maîtres de la Presse.

« Aujourd'hui, il n'y a plus de presse d'opinion. Hors Le Populaire, l'Humanité et Le Peuple à Paris, la presse appartient aux banques et aux grands comités économiques. Au-dessus de ces deux groupes, quelques hommes dont la puissance constitue le plus grand des périls pour une nation. »

Le Temps, c'est le Comité des Forges et le Comité des Houillères, c'est-à-dire M. de Wendel, M. de Peyerhilmhof, M. Lambert-Ribot, ceux que l'on nomme les fabricants de canons, — le charbon et la métallurgie.

La Journée Industrielle, c'est tous les Comités industriels réunis, Forges, Houillères, Textile, Soie, Réseaux, Assurances, etc., etc.

L'Intransigeant, M. Louis-Dreyfus, banquier, exportateur et importateur de grains.

Paris-Midi et Paris-Soir, M. Jean Prouvost, représentant le textile de Roubaix Tourcoing.

L'Ordre, le Comité des Forges.

L'Homme Libre, la Banque de Paris.

La Volonté, la Liberté, tantôt un groupe, tantôt l'autre.

L'Action Française à demi contrôlée par les deux groupes (Forges et Banque de Paris), jouant son jeu entre eux, mais maintenue sur une ligne d'où elle ne peut plus s'écarter.

Le Matin, de Bunau-Varilla et de Sapène, l'Echo de Paris, de Simond, le Petit Journal, de Raymond Patenôtre, le Petit Parisien, des Dupuy, le Journal, de Darblay et Finaly, ce sont les journaux liés avec l'Agence Havas pour le partage des cinq cents millions de publicité que ladite Agence distribue bon an mal an.

L'Œuvre, c'est aujourd'hui l'Agence Havas, dont l'administrateur délégué, Pierre Guimier est à la fois à la direction effective du Journal et de l'Œuvre.

Au-dessus de toutes ces puissances, l'Agence Havas, distributrice de la publicité, et qui pratiquement contrôle toute la presse de Paris.

En dehors de la surveillance de l'Agence Havas et du Comité des Forges, aucun journal ne peut paraître : ceux qui ont essayé ont cédé ou ont disparu : l'Œuvre, de Téry, le Quotidien, combattus avec acharnement par l'Action Française quand ils étaient libres, sont passés sous le contrôle ou entre les mains de l'Agence Havas ; le Nouveau Siècle, combattu violemment par l'Action Française, a disparu ; l'Ami du Peuple, qui lutta si bruyamment contre le consortium, est aujourd'hui sous le contrôle de l'Agence Havas.

Enfin, au-dessus de l'Agence Havas, le grand maître de la finance, Horace Finaly, directeur de la Banque de Paris et des Pays-Bas, la Banque d'affaires la plus puissante de France, Horace Finaly, l'homme que personne n'ose nommer, l'homme que François Coty, son plus grand adversaire, vaincu aujourd'hui, n'a jamais osé nommer, pas même au temps du plus grand essor de l'Ami du Peuple.

En résumé, au sommet de ce prodigieux édifice de la Presse de Paris, construit depuis la guerre, deux hommes, l'un roi de la Finance, M. Finaly, l'autre roi de l'acier, M. de Wendel, et leurs collaborateurs immédiats, M. Léon Rénier et M. Pierre Guimier, avec M. Finaly, — M. Lambert-Ribot, au Comité des Forges, avec M. de Wendel.

Rien d'important ne peut passer dans la presse de Paris sans l'autorisation de ce directeur, où M. de Wendel et M. Finaly ont le dernier mot, et où, pratiquement, M. Finaly l'emporte.

Il y a eu un temps où ces deux rois étaient en lutte. L'an dernier, M. Finaly porta un coup terrible à la Banque de M. de Wendel, l'Union Parisienne. Après quoi, la lutte prit fin.

L'accord entre les deux groupes est aujourd'hui total. C'est une des grandes surprises de ces dernières années que cet accord du capitalisme industriel à tendances nationalistes, celui de M. de Wendel, avec le capitalisme financier à tendances internationalistes, celui de M. Finaly.

Notre camarade et ami qui rédige la "Revue des Journaux" du "Réveil" nous donne aujourd'hui un bon conseil dans cette revue : le boycottage de tous les journaux vendus au grand capitalisme !

A nous tous de le suivre !

Il est absurde de prétendre supplanter l'homme par la machine — donc de le priver des pouvoirs d'achat qu'il tient du travail — et de lui demander en même temps, d'acheter les produits de ces mêmes machines.

N'est-il pas, en effet, inconcevable que l'homme crée des machines pour crever de faim à côté d'elles !

### Note du Comité de Rédaction

Le Comité de Rédaction se réunira le **Mardi 13 Mars, à 21 heures**, à la Bourse du Travail. Il rappelle que les articles doivent lui parvenir le **10 et le 20** de chaque mois au plus tard.



### Du Contrat de Louage de Service et de Mandat chez les Voyageurs de Commerce et les Représentants de Commerce.

Continuant l'étude du Contrat de Travail ou de louages de services, nous nous proposons aujourd'hui d'examiner après les questions générales précédemment traitées et relatives à la technique du Contrat de Travail et aux délaï-congés, usités en Loire-Inférieure, le problème des Voyageurs et Représentants de Commerce.

Les nécessités du commerce moderne ont abouti à la création de voyageurs et de représentants chargés de faciliter l'écoulement des marchandises en établissant un lien entre le fabricant et le consommateur.

Qu'est-ce qu'un voyageur de commerce ?

Qu'est-ce qu'un représentant de commerce ?

Ces termes de voyageur et de représentant impliquent, au point de vue juridique, deux notions bien différentes qu'il convient de préciser pour en dégager toutes les conséquences naturelles.

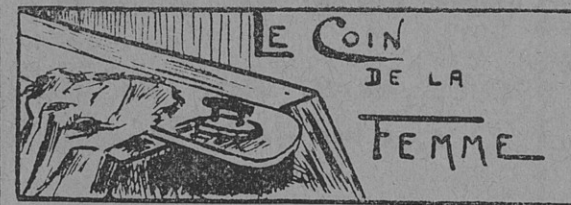
La nature juridique du contrat qui lie le voyageur ou le représentant de commerce à la Maison qu'il représente varie suivant qu'il y a ou non entre les deux parties un lien de subordination, un rapport d'ouvrier ou employé à son patron.

Si ce lien existe, on est en présence d'un voyageur de commerce. Si, au contraire, ce lien fait défaut, on se trouve devant le représentant de commerce.

En d'autres termes entre le représentant de commerce et son employeur, il y a un mandat ; entre le voyageur de commerce et son employeur, un louage de services.

**Mandat ?** Le représentant de commerce conserve une liberté étendue. Il peut représenter plusieurs maisons ; tel le garagiste, qui vend indifféremment des automobiles de plusieurs marques. Il est libre d'organiser son travail, son emploi du temps comme bon lui semble ; d'effectuer ses visites et ses tournées selon sa volonté, à la condition, évidemment, qu'il n'abuse de son indépendance, et ne délaisse la clientèle, auquel cas, simple mandataire rémunéré à la commission il pourrait être relevé de ses fonctions sans préavis. Cependant, en pratique, la Jurisprudence n'admet pas en la matière l'application de l'article 2004 du Code Civil, c'est-à-dire la révocation du représentant mandataire, ad nutum, et oblige la maison de commerce à réparer le préjudice causé à un représentant en cas de renvoi brusque, et sans motifs légitimes.

La situation est toute différente, dès qu'il s'agit d'un voyageur de commerce, par conséquent, d'un contrat de louage de service. Ici, l'employé est attaché à une seule Maison à laquelle il doit tout son travail ; il est tenu d'observer les injonctions que lui donnent son patron. Il est un employé, un ouvrier, et dès lors, les principes examinés du contrat de louage de services jouent à plein, soit en sa faveur, soit à son encontre.



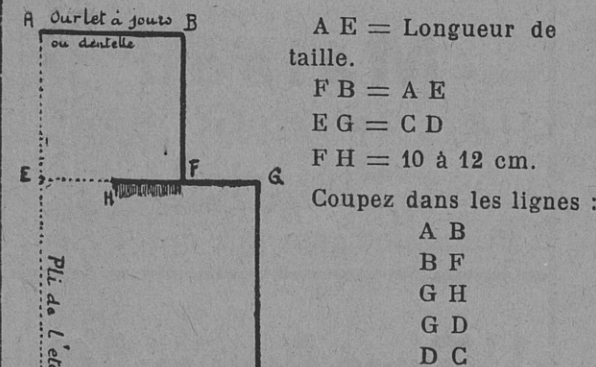
### Coupe d'une combinaison empire avec plis ou fronces

Pour couper cette combinaison, séparez votre métrage en deux morceaux, prenez un de ces morceaux, mettez le pli de l'étoffe à votre gauche, portez les mesures suivantes :

A B = 1/4 contour poitrine + 4 cm.

A C = Longueur totale moins la longueur des épaulettes qui est égale à 17 cm. environ.

C D = Largeur totale qui est égale 40 à 50 cm.



Coupez dans les lignes :  
A B  
B F  
G H  
G D  
D C

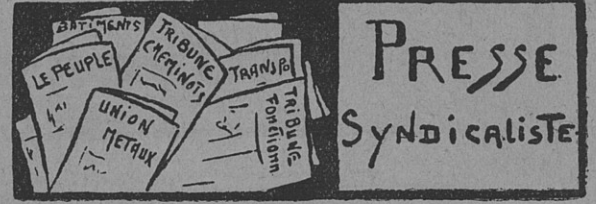
Coupez le second morceau exactement comme le premier.

### Assemblage de cette combinaison

Prenez vos deux morceaux, assemblez B H et G D par des petites coutures anglaises, mettez le point G à F. Faites des plis ou des fronces, avec l'ampleur que vous obtenez, fermez cette couture par une pince. Faites le haut et le bas de votre combinaison soit par un ourlet à jours, ou par une incrustation de dentelle, ou simplement par un petit biais.

Pour les jours, tirez les fils avant d'assembler votre combinaison.

Cette forme de combinaison est chic et facile à porter.



### L'un des graves problèmes posés par la crise.

L'un des graves problèmes posés par la crise, extrêmement important parce qu'il engage la génération de demain, c'est celui des jeunes gens restés sans emploi après leur sortie de l'Ecole.

Certains pays ont cherché à les occuper d'une manière convenable et la question va se trouver posée au cours d'une prochaine Conférence internationale.

Voici les statistiques que publie le Bureau International du Travail sur le chômage des jeunes gens. Sur environ sept millions de chômeurs que comptait l'Allemagne en 1932, 1.750.000, soit plus du quart, étaient âgés de moins de vingt-cinq ans.

Aux Etats-Unis, le nombre de jeunes gens des deux sexes âgés de moins de dix-huit ans ayant un emploi était tombé de 2.700.000 en 1920 à 2.100.000 en 1930.

En Grande-Bretagne, en mai 1933, on évaluait à plus de 140.000 le nombre de chômeurs de quatorze à dix-huit ans.

En Italie, on estimait que ce nombre de chômeurs de quatorze à dix-huit ans devrait être d'environ 250.000 à la fin de 1932.

Pour la France il n'est pas de statistique ; ce qui ne veut pas dire que le mal n'existe pas.

Dans notre pays, presque rien n'a été fait jusqu'aujourd'hui. Seule une circulaire ministérielle, en général inappliquée, prescrit que les « jeunes chômeurs devraient utiliser les loisirs forcés dont ils disposent à suivre, soit les cours professionnels obligatoires organisés par les départements, les communes, les Chambres de Commerce, ou les groupements professionnels, soit les cours professionnels facultatifs subventionnés par l'Etat. »

Il y a là un grave problème que les Pouvoirs publics doivent s'attacher, vigoureusement et sans délai, à résoudre.

Cet article paru dans le numéro de la "Voix du Peuple" évoque une des plus graves questions de l'heure présente.

Vers quels métiers, vers quelles carrières, orienter la génération des jeunes hommes et des jeunes filles, qu'ils sortent de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement primaire ?

Cruelle énigme pour les parents, — sans doute — mais combien plus redoutable pour les enfants eux-mêmes dont l'avenir se joue sans qu'ils puissent agir.

Qui ne voit, que le salut est dans la diminution de la durée de la journée de travail, dans l'adoption de mesures susceptibles de permettre aux vieux travailleurs de goûter le repos auxquels ils ont droit.

Peut être aussi, et nous savons que la question est controversée, dans une réglementation du travail de la femme mariée ?

### AU PROFIT DES CHOMEURS

### Une splendide soirée artistique à la Bourse du Travail

La soirée théâtrale organisée par l'Union Départementale des Syndicats Confédérés au profit des chômeurs, le 1<sup>er</sup> Mars, dans la Salle des Fêtes de la Bourse du Travail, a obtenu le succès le plus franc et le plus mérité.

Les militants des organisations syndicales y vinrent nombreux, et c'est devant une salle bien garnie composée, en majeure partie, de travailleurs de l'usine ou du bureau et de leurs familles, que les artistes « attaquèrent » la pièce du célèbre Marcel Pagnol : « Les Marchands de Gloire ».

Pièce vivante, âpre parfois, où les cris de révolte du « mort » encombrant, alternent avec les soupirs amers d'une maman au cœur bouleversé. Les artistes se sont montrés, sans exception, à la hauteur de ce drame émouvant, Mesdames **Roudey**, **Dalbray** et **Dulac** ont été, dans toute la force et la finesse du terme, des « femmes » ; pas de lacunes dans leur jeu, fait de souplesse féline et d'amour.

M. **Séverin Barral** : naturel et poignant. Tout dans la peau de son personnage ! M. **Guirec** a « mené ça » avec des virtuosités étonnantes d'avocat d'assises et de procès-civil. M. **Marc Darnault**, dans le rôle du sergent Bachelet, a su passer, avec un art admirable de la mort à la vie... et à la révolte offensive. M. **André d'Aren** a incarné un commandant politicien d'une pittoresque et amusante justesse. M. **Destac** a trouvé sans effort les accents profonds de l'humanité meurtrie, tandis que MM. **Verdier** et **Jeansol** ont déployé le meilleur des talents.

Ces artistes ont pu constater que les spectateurs ouvriers savent suivre, écouter, applaudir à bon escient.

Qu'ils soient remerciés de leur concours éminent à l'œuvre de propagande contre la guerre et trouvent ici la reconnaissance simple, robuste, sans manières, des travailleurs confédérés du département.

Réveil Syndicaliste.

Aux heures présentes, on thésaurise, on appauvrit la consommation, on alourdit la crise et l'on a la sottise énorme de vouloir diminuer des salaires déjà insuffisants dans une consommation ralentie.

**Camarades, nos Annonceurs nous aident  
Adressez-vous de préférence chez eux**

# LA CHATELAINNE

**VEND** à prix égal, la meilleure qualité  
à qualité égale, aux meilleurs prix

18 et 20, Rue Crébillon  
11, Rue Scribe - NANTES

**La Décoration Moderne**  
— Papiers Peints —  
**LÉON JAMINAIS**  
4, Rue des Halles (près la Place du Change)  
PEINTURE - VITRERIE Remise 5 %

**Orthopédie - Bandages - Ceintures**  
Fabrication et Réparation de tous les appareils  
Location de lits mécaniques, béquilles, gouttières, etc.  
**L. ROCHET, RUE DE VERDUN - NANTES**

**A L'EGLANTINE**  
**Couronnes Mortuaires**  
**FLEURS D'APPARTEMENTS**  
1, Rue du Moulin  
**NANTES**

Téléphone 145.44 Remise aux Sociétés

Seul **PRIMLUX**  
unifit au bon goût  
la variété du choix

**Le Timbre Primlux**  
22, Rue du Calvaire  
- à NANTES -

Ne donne que des Primes de Choix

DÉSIREZ-VOUS  
un BON  
**PHONO**  
OU UN  
BON POSTE DE  
**T.S.F.**  
Venez  
Chez



**DUIGOU**  
22, RUE DES HALLES

PHONOS GARANTIS, depuis **250'**  
POSTES T. S. F. . . . . **995**  
GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT

**E. CHEVALIER**  
OPTICIEN-SPECIALISTE  
2, Rue de l'Echelle **NANTES**  
(Bas des Marches du Bon-Pasteur)  
REMISE 10 % AUX SYNDIQUÉS

Souscrivez au  
**DICTIONNAIRE LAROUSSE DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE**  
(Les six volumes sont parus)  
et toutes Grandes Publications  
à la **Librairie Alfred BRELET**  
33, Rue de Verdun - NANTES - Tél 147-97  
Grandes facilités de paiement

**POUR VOS CHAPEAUX ET CASQUETTES**  
Adressez-vous **Chapellerie MERCIER**  
Successeur **CHESNEAU**  
8, Place du Pilori - NANTES  
Remise 10 % aux syndiqués

**PECHEURS !**  
Voulez-vous de bons conseils pour la saison  
Venez consulter nos prix, voyez nos qualités  
**Ludovic GADIOU** Rue Grande-Biesse, 10  
(près du Pont de la Madeleine - NANTES)  
**MODERN'PÊCHE**

**Laxative - Dépurative - Rafraîchissante** **La TISANE de SANTÉ CANDES**  
convient parfaitement à tous les tempéraments et ne coûte que 3 fr. 50 la boîte  
Dépôt : **GRANDE PHARMACIE de PARIS**  
17, Rue d'Orléans et Place Royale - NANTES

Mieux et Meilleur Marché... c'est  
**AUX 3 SPÉCIALITÉS**  
8, Rue de la Paix - 1 et 3, Rue du Bouffay  
Téléphone 113.37 NANTES Remise 5 %  
que doivent s'acheter

**CHEVASSU**  
8, 10, Rue d'Orléans - NANTES  
Autres Maisons à **LORIENT, BREST,**  
**TOURS, BLOIS**

**Gros achats - Bénéfices modérés - Bas prix**  
Réveils - Montres - Garnitures Cheminée  
Couteaux - Couverts - Garnitures Cheminée  
**ARTICLES GARANTIS**

**Hôtel de l'Univers**  
PLACE DU COMMERCE RUE LAPÉROUSE, 11  
**NANTES**  
**P. LEBÉE** Tout Confort  
Garage à proximité Téléphone 132.60

**MEUBLES "BOEFFARD"**  
2, 3 et 8, Rue Mercœur et  
4, Rue du Pont-de-l'Arche-Sèche  
Le plus chic, le plus solide, le moins cher  
LIVRAISON A DOMICILE  
Téléphone : 128.37 REMISE 5 %

**Linoléums - Tapis**  
- Toiles Cirées -

**IMPRESSIONS EN TOUS GENRES**  
**Imprimerie Ouvrière**  
Rues Pitre-Chevalier et de la Poudrière  
**ORGANISATIONS OUVRIÈRES :**  
Faites exécuter tous vos Imprimés à la Coopérative  
**PROPRIÉTÉ DES SYNDICATS**

**Robes et Manteaux**  
— Pour Dames, Fillettes et Garçonnettes —  
**M<sup>ME</sup> E. DRÉAN**  
8, Quai Fosse (4<sup>e</sup> étage) - NANTES

**Syndiqués**  
**LISEZ,**  
**DIFFUSEZ**  
**LE PEUPLE**  
— Quotidien —  
du Syndicalisme

**LES GRANDS MAGASINS**  
**BRUNNER FRÈRES**  
4 et 6, Rue de Feltre — **Nantes**  
1, 1 bis et 3, Rue de la Boucherie

**VENDENT**  
**LE MEILLEUR MARCHÉ DE NANTES**  
et donnent les Timbres Primlux

**Maison ETOURNEAU**  
12, Quai du Port-Maillard, 12 - NANTES  
**Électricité - Fournitures** pour installations  
— d'éclairage —  
Prix avantageux aux ouvriers électriciens R. C. Nantes 5.775

**L'Œuvre Dentaire Sociale de l'Institut Dentaire National**

**MAISON NANTAISE**  
**A LA RENOMMÉE**  
PLACE DU BON-PASTEUR  
Ses **CHAUSSURES** de Fatigue et de Travail  
de Qualité Supérieure Garantie  
Ses Séries Réclame à des Prix Imbattables

**LA SOLIDARITÉ**  
Assurance Ouvrière  
- contre l'Incendie -  
**Fondée à Nantes en 1900**  
Siège Social : 9, Rue de Maubeuge, à PARIS (IX<sup>e</sup>)  
Situation de la Société au 31 Décembre 1932

Capitaux assurés . . . . .	8.108.000.000 de Frs.
Portefeuille de cotisations à recevoir . . . . .	10.000.000 de Frs
Portefeuilles de titres . . . . .	501.000 Francs
Sociétaires . . . . .	92.000

**LA SOLIDARITÉ**  
est administrée et contrôlée par des Organisations  
Ouvrières, COOPÉRATIVES et SYNDICATS.  
Pour tous Renseignements :  
S'adresser ou écrire à M. CLERO, Café de la Réunion,  
25, Rue Voltaire, à Nantes - Téléph. 151.78  
à M. NÉDELLEC, 45, Rue Villès-Martin, à Saint-Nazaire  
à M. GUÉRIN, 16, Cité du Bossis, à Couëron  
**AGENTS POUR LE DÉPARTEMENT**

L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, avec l'assurance du remboursement basé sur le tarif de responsabilité des Caisses, permet l'accès de la Dentisterie, moyennant une contribution personnelle insignifiante. De plus, le contrôle rigoureux de son comité technique de surveillance et le choix du personnel, praticien possédant le diplôme d'Etat qui y opère, L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL assure aux intéressés la sécurité et la qualité dans les soins et travaux pratiqués par ses services.  
Le Comité de gestion a en outre créé une Caisse appelée "Caisse des Exclus" pour compenser l'inégalité incompréhensible des plus de soixante ans injustement écartés des avantages de la Loi. Cette Caisse a pour effet de les faire bénéficier gratuitement des soins et travaux dentaires.  
Le contrôle des "Exclus" compris dans ces conditions, s'effectue par l'intermédiaire de deux services conçus à cet effet :

L'un, à la **Bourse du Travail**, rue Arsène-Leloup.  
L'autre, à **La Mutualité** (conciergerie) rue Désiré-Colombe.  
Les prix officiellement pratiqués à l'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL, sont les suivants :

<b>SOINS</b>		<b>DENTIERS</b>	
Extraction, la première . . . . .	8 francs	Plaque de base . . . . .	16 65
— les autres . . . . .	4 —	La dent . . . . .	16 65
Plombage . . . . .	12 —	Le crochet . . . . .	10 »
Traitement racine . . . . .	12 —		

**L'INSTITUT DENTAIRE NATIONAL**  
Spécialement fondé pour les Assurés sociaux.  
23, Place de la Bourse (angle rue de la Fosse), à NANTES.